

COMMUNIQUE DE PRESSE



Fédération Syndicale des Familles Monoparentales

Paris, 16 octobre 2026

Après la naissance, aucune mère, aucun parent ne doit rester seul

Pour une PMI véritablement universelle et un accompagnement renforcé des familles dès le retour à domicile

Familles de France et la Fédération syndicale des familles monoparentales partagent une même conviction : la naissance d'un enfant ne devrait jamais signifier la fin de l'accompagnement des parents.

Alors que s'ouvre une réflexion sur la modernisation de la **Protection maternelle et infantile (PMI)**, nos deux organisations souhaitent rappeler l'importance d'un **accompagnement de proximité, universel et accessible à toutes les familles**, dès la sortie de maternité.

La PMI, un service public pour toutes les familles

La PMI ne doit pas être considérée comme un dispositif réservé aux familles en difficulté. Elle est un **service public universel, gratuit et de proximité**, qui doit pouvoir accompagner les parents dans les premiers mois de la vie de leur enfant, prévenir les difficultés et répondre aux questions du quotidien.

Or, ce maillage territorial s'est fragilisé alors même que les besoins des familles évoluent.

Les sorties de maternité sont de plus en plus précoces. Les parents peuvent se retrouver rapidement seuls face aux questions concernant **l'alimentation du bébé, le sommeil, les pleurs, l'allaitement, la récupération physique de la mère ou encore l'organisation du quotidien**.

Pour les familles monoparentales, cette situation peut être encore plus difficile : **là où un couple peut théoriquement se relayer, le parent seul doit souvent tout assumer**, sans pouvoir compter sur un relais quotidien.

Mais l'isolement ne concerne pas uniquement les familles monoparentales. L'éloignement géographique des grands-parents, l'éclatement des familles et la diminution des solidarités de proximité touchent aujourd'hui de nombreux parents.

C'est pourquoi l'accompagnement post-natal doit être pensé comme une politique familiale à part entière.

La présence humaine ne peut pas être remplacée par l'IA

Face à une question sur la santé ou le développement de leur bébé, certains parents se tournent désormais vers Internet ou l'intelligence artificielle. Ce phénomène doit nous interpeller.

Une IA peut donner une information. Elle ne remplace ni une sage-femme, ni une puéricultrice, ni un professionnel de santé. Et elle ne remplacera jamais la présence humaine, l'écoute et le lien de proximité.

C'est précisément là que la **PMI et les associations familiales** ont un rôle essentiel à jouer.

Contacts presse

Chantal THOMAS – Présidente de la Fédération nationale des familles de France
06 12 48 27 86

Josette ELOMBO – Présidente de la Fédération Syndicale des Familles Monoparentales (FSFM), Fédération membre de la Confédération Syndicale des Familles (CSF).
07 64 88 30 64